Soutenir "la nature de proximité"



Protection de l'espèce Education à la nature

En partenariat avec les élus municipaux le monde agricole et le milieux enseignant



Association

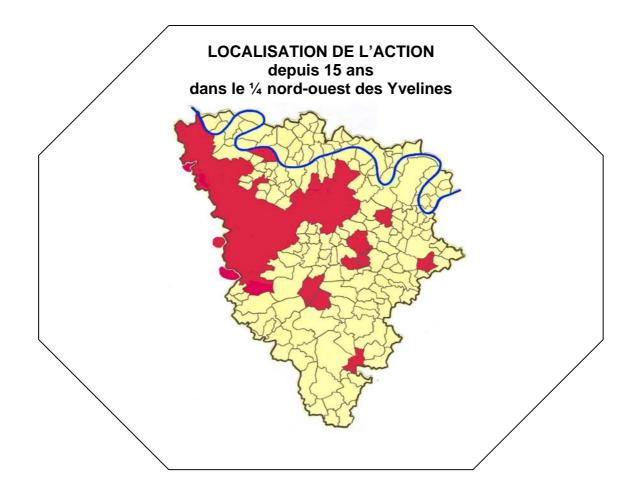
Terroir et Nature en Yvelines

Mairie de Houdan 78550-HOUDAN atena.yvelines@orange.fr



SOMMAIRE:

I- Un contexte difficile pour l'Effraie des clochers	p.3
II- Les nichoirs, pour soutenir la reproduction	p.4
III- Résultats	p.4
IV- Partenaires	p.5
 V- Plan d'action	p.7 p.7 p.8 p.8
VI- Conclusion	



I- Un contexte difficile pour l'Effraie des clochers

Comme beaucoup d'autres espèces, la Chouette effraie est victime de la dégradation générale de son milieu de vie (remembrement, agriculture productiviste, emploi intensif de produits phytosanitaires, urbanisation galopante, maillage de plus en plus dense du réseau routier...).

Mais elle souffre également de menaces spécifiques :



6 cadavres ramassés sur 50km de voie rapide

Photo D. Robert



Partout le vieux bâti fait peau neuve et nos maisons se ferment à la vie sauvage Photo D. Robert



> Une mortalité accidentelle tout à fait meurtrière, du fait du trafic routier.

- Les talus et les bas-côtés des routes sont des zones de chasse très fréquentées, du fait de la concentration des terriers de campagnols.
- Cette provende fait le bonheur de l'Effraie, mais aussi son plus grand malheur, car les routes deviennent des mouroirs pour l'espèce!

> Une grande difficulté pour trouver des gîtes de reproduction :

- la transformation générale de l'habitat rural en Ile-de-France,
 - la rénovation du vieux bâti,
 - les ravalements,
 - l'aménagement des combles...

entraînent la fermeture des lucarnes. Les vieux greniers ne sont plus accessibles.

 les clochers sont le plus souvent grillagés, pour lutter contre l'intrusion des pigeons,

Conséquence, la chouette Effraie connaît une véritable « crise du logement ».

Elle a de moins en moins accès à ses refuges favoris.

L'engrillagement des clochers est généralisé dans les Yvelines, ici le clocher de Richebourg. Les clochers sans grillage deviennent de véritables exceptions. Nous n'en connaissons que 2 sur la cinquantaine de clochers visités.

II- Des nichoirs, pour soutenir la reproduction

Pour aider la Chouette effraie à maintenir ses effectifs, nous mettons en place des nichoirs,

Nombre de nichoirs	Nombre de sites	Nombre de	
en place	équipés	communes	
	(il y a parfois deux nichoirs sur le même site)	concernées	
106	92	60	

Un modèle de nichoir « breveté ATENA 78 ».

La Chouette effraie est connue pour avoir la capacité de produire 2 nichées par an, les « bonnes années », c'est-à-dire environ tous les 3ans.

Lorsque nous avons commencé la protection de l'espèce (il y a 16 ans), nous posions un deuxième nichoir sur site, lorsque le premier était habité.

Au fil de l'expérience, nous avons conçu un nichoir particulier, un modèle bi-place, que nous installons dorénavant systématiquement.

2 passages dans les cloisons, toujours en partie haute, de 15x20 cm

chambre 1 cloison chambre 2

Trappe de visite et nettoyage

Le trou d'entrée (situé en partie haute, pour éviter la chute des poussins en bas âge) débouche dans un couloir, avec deux passages dans les cloisons permettant aux oiseaux de rentrer dans l'une ou l'autre des deux chambres.

III- Résultats

Nombre de sites occupés en nichoirs						
2004	2005	2006	2007	2008	2009	
27	32	26	40	41	19	

- L'année 2007 a été une année exceptionnelle : avec 260 jeunes à l'envol à partir de nos nichoirs. Nous avons noté une 2^{ème} nichée dans 30 sites sur 40.
- ❖ L'année 2008, a été ordinaire, avec 1 seule 2^{ème} nichée sur 41 et 123 jeunes à l'envol.
- L'année 2009 a été catastrophique.



Les jeunes effraies chuintant dans le nichoir, à 15 ou 20 jours de l'âge de l'envol, sont la récompense estivale des efforts de protection menés toute l'année

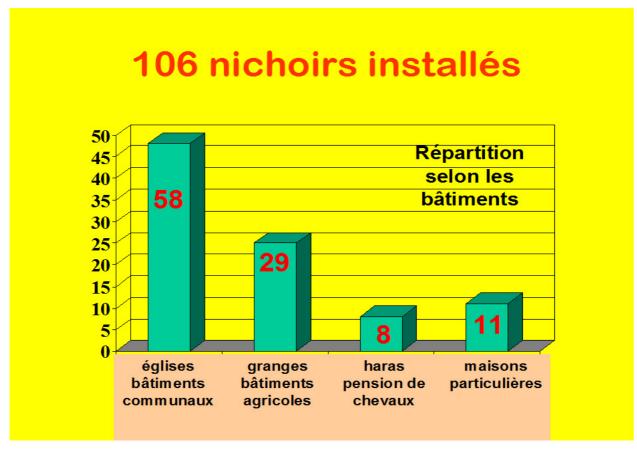
IV- Partenaires

Impossible de protéger efficacement sans partenaires.

Nous devons trouver les bâtiments appropriés pour installer nos nichoirs.

En milieu rural, ce sont souvent les agriculteurs, qui ont des granges ou des hangars. Ce sont parfois des particuliers ou des centres équestres.

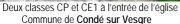
Dans la majorité des cas, ce sont les élus communaux, lorsque le nichoir est installé dans un bâtiment public : une église, un donjon, un pigeonnier classé...



L'action de protection de l'espèce s'articule donc étroitement avec un travail de contact, de discussion, de sensibilisation du monde agricole et des élus municipaux.

Dans notre approche, l'éducation de la jeune génération est toujours un aspect important, auquel d'ailleurs les élus sont le plus souvent sensibles : l'école devient alors le lieu où « l'alchimie » prend forme.







centre équestre, commune de Boissets



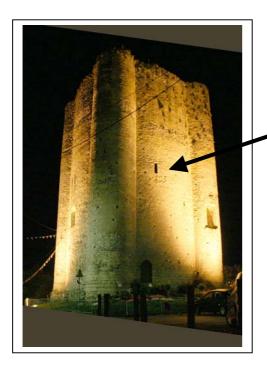
Toute la classe CM1 prend part à la l'installation Dans un hangar agricole, la classe de CE2-CM1 s'apprête à installer le nichoir, Civry-la-forêt

V- Plan d'action

Une action de protection de l'Effraie des clochers se décline en 6 temps

- Rencontre avec le Conseil municipal
- 2- Visite du bâtiment, évaluation de la faisabilité technique
- 3- Rencontre avec les enseignants de l'école communale
- 4- Intervention en classe, à la découverte des rapaces nocturnes
- 5- Fabrication du nichoir dans la classe
- 6- Installation du nichoir en associant au plus près les élèves de l'école

Phoro J.P. Gulia, donjon de Houdan





Redonner sa place à la Chouette effraie dans un bâtiment public (clocher, château, donjon, pigeonnier...), c'est lui assurer un site de reproduction durable. C'est aussi convaincre un Maire et le Conseil municipal de s'engager dans une action concrète de protection sur leur commune, qui prépare d'autres gestes et d'autres décisions en faveur de la nature.

Dans le donjon de Houdan, avec l'accord des élus, les Services Techniques municipaux ont installé un «nichoir 3 étoiles» dans l'épaisseur de la muraille, sur la base des plans fournis par l'association. Et 7 ans plus tard, la Dame blanche retrouvait sa place dans cette demeure médiévale, pour le bonheur des amoureux de la nature.

V-1 : Rencontre avec le Conseil municipal

Les bâtiments publics appartiennent le plus souvent à la commune, qui a en charge leur entretien, c'est le cas des églises en particulier, dont on connaît l'importance pour l'Effraie des clochers.

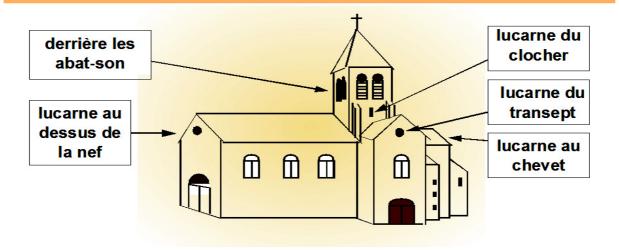
- **Un aménagement durable** : un nichoir dans une église a une « espérance de vie » de plusieurs dizaines d'années, alors qu'une grange ou un hangar agricole sont à la merci d'un changement d'orientation de l'exploitation agricole, d'un départ à la retraite (les terres étant reprises par un collègue mais les bâtiments pouvant faire l'objet de grosses transformations, avec disparition des espaces ouverts à la faune sauvage).
- Les Pigeons: lorsque les élus ont été amenés à faire poser des grillages (suite à la présence envahissante des pigeons), nous nous engageons bien entendu à installer le nichoir pour l'Effraie, sans laisser d'accès aux combles. Le nichoir est plaqué derrière l'ouverture pratiqué dans le grillage et constitue un espace clos: les oiseaux qui y rentrent ne peuvent aller ailleurs que dans la boîte.

La rencontre avec les élus est un moment important, pour les sensibiliser à la prise en compte de la biodiversité sur leur commune. La décision favorable du Maire est incontournable. Elle se prend le plus souvent dans la perspective de conduire sur la commune une action de sensibilisation au sein même de l'école du village.

□ V-2 : Visite du bâtiment et évaluation de la faisabilité

CHOISIR L'EMPLACEMENT DU NICHOIR

derrière une ouverture existante



Il s'agit de faire l'inventaire des ouvertures existantes et de choisir le meilleur emplacement possible pour implanter le nichoir. En tenant compte de plusieurs critères :

- des espaces intérieurs et de l'accessibilité.
- du voisinage immédiat et des nuisances sonores que les jeunes effraies pourraient produire à l'approche de l'envol.
- De l'accessibilité de la lucarne à la fouine (le côté nef est toujours exclu)
- De l'orientation par rapport au intempéries et vent dominant, le côté SE est préféré quand on a le choix.

La visite complète des combles prend également en compte la présence possible de chiroptères. Une évaluation et un choix pourra s'imposer, pour éviter de protéger une espèce aux dépens d'une autre, sachant que l'Effraie peut exercer une pression de prédation sur les chauves-souris.

La visite fait l'objet d'un compte-rendu rapporté aux élus.

□ V-3: Rencontre avec les enseignants

L'accord préalable du Directeur de l'école et de l'enseignant concerné sont évidemment indispensables, pour toute intervention en classe.

Les textes de l'Éducation Nationale sont clairs sur le sujet : les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité de l'enseignant, qui reste maître des contenus.

Au-delà de 3 interventions dans la même classe, l'agrément préalable de l'Inspecteur de l'Education Nationale est également requis.

Les modalités de cette rencontre sont variables suivant la taille de l'école et le nombre de classes concernées (jusqu'à 8 classes dans une grosse école, avec un regroupement scolaire sur plusieurs communes). Nous privilégions le contact avec chaque enseignant, plutôt qu'avec le Directeur seulement.

Un document est donné à chaque enseignant concernant le déroulement et le contenu de l'intervention proposée.

Voir annexe 3:

INTERVENTION en ECOLE ELEMENTAIRE

LES RAPACES NOCTURNES - LES PROIES DE LA CHOUETTE EFFRAIE

L'objectif est clairement d'inciter l'enseignant à se documenter et commencer en classe un travail pédagogique AVANT l'intervention du « spécialiste ».

□ V-4:Intervention en classe, découverte des rapaces nocturnes

La séance en classe dure à chaque fois une demi-journée.

Elle est gratuite et n'empiète en aucune façon sur le budget de l'école, les intervenants sont bénévoles

Le contenu se déroule en suivant la fiche transmise à l'enseignant (voir annexe 3)

Les élèves découvrent les adaptations remarquables qui permettent aux rapaces nocturnes de vivre la nuit, de chasser et se reproduire (la vue, l'ouïe, le vol silencieux).

Ils font connaissance par eux-mêmes avec le régime alimentaire de la Chouette effraie, à travers l'analyse du contenu des pelotes de régurgitation. C'est un des grands moments de la séance.

Une fiche d'identification des crânes est mise à leur disposition, voir annexe 3.









Ils apprennent que la vie dans la nature est difficile pour la faune sauvage et que **les rapaces nocturnes ont du mal à trouver leur nourriture et sont soumis à de nombreuses menaces** (trafic routier, piégeage dans les poteaux France-Télécom ou les cheminées, noyade dans les abreuvoirs...).

V-5 : Fabrication du nichoir en classe

Les élèves découvrent que la Chouette effraie rencontre de grosses difficultés pour se reproduire. Ils apprennent aussi que le Conseil Municipal a donné son « feu vert » et que l'on compte sur eux pour faire quelque chose, **qu'ils peuvent être les « acteurs » de leur environnement proche.**

Le nichoir est apporté à l'école en « kit », les planches sont prédécoupées. Pour des raisons de sécurité, les opérations en classe consistent en petit découpage (scie à main pour les tasseaux) et assemblage (visseuse électrique). Opérations qui nécessitent cependant mesures, tracés et réflexion sur l'agencement des différentes cloisons.

La classe est divisée en 2 ou 3 groupes, suivant les effectifs, de façon à rendre les élèves les plus actifs possibles.















Le nichoir est ensuite « personnalisé »

Chaque élève est invité à y inscrire son nom, à y dessiner une petite chouette de son imagination ; certains n'hésitent pas à y déposer un message de bienvenue aux futurs occupants des lieux.

L'année scolaire, le niveau de la classe et le nom de la maîtresse ou du maître figurent en bonne place...

Une trace en quelque sorte pour la postérité et peutêtre un clin d'œil à leurs futurs enfants, quand euxmême seront devenus adultes et peut-être toujours habitants de la commune.

V-6 : Installation du nichoir dans l'église

C'est une phase à laquelle nous tenons beaucoup, pour associer les élèves le plus loin possible au projet.

Il s'agit de réunir dans l'église toutes les classes qui ont participé aux animations, en plus de celle qui a effectivement fabriqué le nichoir.

Cinq adultes de l'association participent alors à cette opération.

C'est un moment particulier pour les enfants, une « sortie » en dehors de l'école, jusqu'à un édifice inhabituel, qui va livrer les secrets de ses coulisses... au moins de ses parties hautes, grâce aux caméras installées à l'intérieur même du clocher.



A l'échelle de nos petits villages ruraux, l'école est souvent attenante aux locaux de la Mairie et l'église n'est pas très loin, le nichoir est alors transporté à pied jusqu'à son site d'installation.

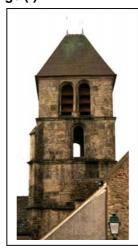
Sur le perron de l'église, les élèves à tour de rôle, mettent en place la litière, des copeaux de bois, dans chacune des chambres de reproduction du nichoir.





Les sites sont variés, les conditions météo également, compte-tenu que nous intervenons toute l'année, même par temps de neige (!).







Cela signifie aussi que chaque clocher est différent et que chaque implantation d'un nouveau nichoir est une opération singulière,

- le modèle standard de départ devra parfois être modifié, pour passer par une trappe
- il peut être aussi démonté et ré-assemblé sur place, en haut du clocher
- sa fixation définitive s'envisage également au cas par cas, selon la place disponible.

Le principe de cette dernière phase est de permettre aux enfants d'être les témoins directs de la mise en place de « leur nichoir ».

Cela est possible grâce à l'installation d'un système audio visuel particulier, qui demande environ deux heures d'installation.

Une caméra de télé-surveillance portée par un « opérateurcadreur » est reliée par un câble coaxial de 40m à un vidéo projecteur.

Le son n'est pas en reste et un micro VHF placé sur l'opérateur vient doubler le micro tenu en main et relié lui aussi par un câble au vidéo-projecteur.



Le vidéo-projecteur est installé dans la nef et renvoie l'image sur un écran devant lequel les élèves prennent place.



L'ambiance est assez surprenante, l'architecture est à la hauteur de notre mission. Notre animateur fait dialoguer les enfants avec les installateurs du nichoir et les délégués des élèves en haut du clocher

Que l'on soit croyant ou athée, l'ode à la nature joué en ces lieux laissera des souvenirs impérissables.







Pendant ce temps là, dans les parties hautes, l'équipe technique ne chôme pas à quatre pattes en équilibre sur les poutres pour fixer le nichoir face à une lucarne, et toujours sous l'œil expert du caméraman reporter.

Une découpe (cidessous) a été pratiquée dans le grillage, pour ouvrir un passage aux chouettes et leur permettre d'accéder directement au couloir d'entrée du nichoir.





Chaque fois que les conditions de sécurité le permettent (escalier ou échelle très stable), la classe est représentée au sommet du clocher par 2 ou 3 délégués, qui participent au reportage, qui commentent ou répondent aux questions posées depuis la nef, dans un dialogue interactif avec les autres élèves.



La diversité des modèles présentés, suspendu par des fils de fer (1), renversé et placé verticalement (2), ou planté sur ses jambes de bois (3), illustre la « plasticité » nécessaire pour trouver à chaque fois le bon emplacement et la bonne installation.





A chaque fois, c'est un nouveau site de reproduction mis à disposition de l'espèce. Dorénavant c'est à la Chouette effraie de trouver l'emplacement et de l'adopter. Le nichoir fera l'objet ensuite d'un suivi annuel.





VI- CONCLUSION

Ce projet remplit plusieurs objectifs complémentaires :

- Objectif de protection : offrir un gîte de reproduction durable à la Chouette effraie sur la commune concernée.
 - Il s'agit de compléter le maillage de sites de reproduction que nous avons déjà mis en place (avec un peu plus de 100 nichoirs installés), afin d'accueillir les jeunes nés à proximité où les oiseaux erratiques et conforter la population de Chouette effraie dans les Yvelines.
- Objectif pédagogique : sensibiliser les enseignants et les élèves à la nature de proximité. Les impliquer dans une action concrète sur leur commune.
 Il est intéressant de souligner que l'action en milieu scolaire s'inscrit dans la durée (3 séances) ; ce qui laisse à chaque fois la possibilité de revenir sur les « acquis » des séances précédentes, et à l'enseignant de poursuivre en classe sur ce thème, entre chacune des interventions de l'association.

Ce projet fournit également l'occasion aux élus municipaux d'agir en tant que décideurs et maîtres d'œuvre de la conservation de le nature sur leur commune.